

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 21 (1885)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

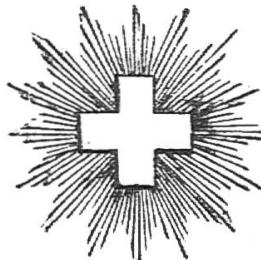
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY



1^{er} DÉCEMBRE 1885.

XXI^e Année.

N^o 23.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Coup-d'œil sur les pédagogues et les écrivains pédagogiques de la Suisse allemande (suite). — Pédagogie italienne (suite). — Réunion bisannuelle de la section pédagogique vaudoise. — Société pédagogique neuchâteloise. — Biographie. — Instruction civique (définition du mot constitution). — Langue et littérature. — Ovation faite à M. Schlaginhaufen, de St-Gall, un vétéran de l'instruction publique. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Rectification. — Partie pratique : Hygiène de la vue. Solution du problème de géométrie inséré dans le dernier numéro. — Chronique scientifique. — Avis important.

C O U P - D ' Œ I L

SUR LES

Pédagogues et les Ecrivains pédagogiques de la Suisse allemande.

(Suite.)

Une place revient dans notre tableau du mouvement pédagogique à M. Luthy, le rédacteur du *Pionnier*, journal qu'il a fondé et qu'il rédige depuis six ans, avec un soin et un zèle qui ne se sont pas démentis. En dépit de sa publication, restreinte à quatre pages, cette feuille bi-mensuelle a trouvé moyen de s'intéresser à toutes les questions scolaires qu'il traite avec indépendance. C'est aux efforts persévérants de M. Luthy qu'est dû aussi en grande partie l'établissement d'une exposition scolaire permanente à Berne subventionnée, comme on sait, par la Confédération, à l'instar de celle de Zurich sur laquelle l'auteur de

ces lignes voulait dans le temps que se concentrât le subside fédéral. Nous fûmes alors en lutte avec notre ancien élève et ami, M. Luthy, qui nous croyait mal disposé pour Berne, alors que notre unique pensée était de faire *grand, beau* et de *provoquer la création d'une exposition nationale unique*. C'était d'ailleurs l'idée émise par la commission unanime du *Schweizerische Lehrerverein*. M. Luthy et les Bernois l'ont emporté et nous serions presque tenté de les en féliciter en voyant ce qu'ils ont réuni d'objets intéressants dans le local mis à leur disposition et qui laisse à désirer, par parenthèse. Aux études pédagogiques, M. Luthy allie l'amour de l'histoire ; il cultive avec succès et un vrai mérite le champ de l'histoire nationale, témoin son remarquable travail sur la *Politique bernoise dans la guerre de Cappel*, qui en est à sa seconde édition.

En visitant dernièrement avec ce guide éclairé, la collection qu'il a tant contribué à organiser et qu'il soigne *con amore*, nous avons discuté diverses questions pédagogiques, entre autres celle de l'emploi de l'ardoise, que Pestalozzi a eu le mérite d'introduire dans l'école élémentaire, mais dont M. Luthy estime l'usage nuisible à l'écriture. Il préfère voir les enfants écrire immédiatement sur le papier.

Parmi les ouvrages que mon guide m'a fait remarquer se trouvaient les ouvrages de M. Guyot, le géographe neuchâtelois si connu aux Etats-Unis, dont il a été en quelque sorte le pédagogue officiel pour cette partie importante de l'instruction publique. Dans cette visite fructueuse, nous avons aussi appris à connaître un ouvrage destiné à l'enseignement élémentaire (*Les Premiers Pas dans l'Enseignement*), édité à Lausanne et dont nous regrettons que l'auteur ou l'éditeur n'ait pas envoyé un exemplaire à l'*Educateur*; car ce petit livre nous paraît et paraît aussi à M. Luthy un des meilleurs de ce genre.

M. Luthy a, nous le savons, des adversaires déclarés dans le corps enseignant bernois. Nous n'avons pas mission de le défendre et nous avons horreur des *entremangeries professorales* si bien nommées ainsi par l'auteur des *Essais*, Michel Montaigne. Mais ce qui est sûr, c'est que l'instituteur bernois combat la visière levée et avec des armes loyales.

La ville fédérale qui a des pédagogues-historiens comme M. Luthy, a aussi en M. Sutermeister un pédagogue-littérateur. D'abord professeur à l'école cantonale d'Aarau, M. Otto Sutermeister s'était déjà fait connaître comme prosateur et poète original et l'un des rédacteurs des *Jugendschriften* ou *Ecrits pour la jeunesse*. A Berne, l'honorable professeur publie le *Hausfreund* ou *Ami de la maison*, recueil littéraire qui en est à sa 14^{me} année d'existence et se distingue par une grande variété d'articles en vers et en prose. Mais la fantaisie y tient plus de place que le patriotisme et l'éducation proprement dite. Par ci

par là cependant quelques jolies anecdotes scolaires sous le titre de *Mélanges, un peu de tout* (Allerlei). Il est question entre autres de l'élève d'une école de district dont la composition renfermait le curieux anachronisme classique que voici : « Les » vainqueurs des jeux olympiques étaient conduits en triomphe » à LA GARE. » D'un autre écolier, élève d'une école réale, on cite la définition suivante des peuples nomades : « Ce sont des » peuples dont la culture est très arriérée et qui parcourent la » terre sous la forme de troupeaux de bétail. »

S'il nous était permis d'émettre un vœu, ce serait de voir donner à cette intéressante publication un cachet plus national, comme celui qui anime la poésie dédiée au Tir fédéral, dont l'auteur est M. Sutermeister lui-même. Un vœu encore en prenant congé du *Hausfreund*, c'est qu'il veuille bien nous indiquer en note la provenance ou le lieu d'origine de ses collaborateurs et collaboratrices, dont nous ne savons pas même la plupart du temps s'ils sont Suisses ou non. Le caractère cosmopolite du *Hausfreund* nous frappe d'autant plus que cette tendance est déjà fortement représentée dans la *Feuille du Dimanche* ou *Son tagsblatt du Bund* que rédige M. Widmann. La dénationalisation de la Suisse par l'invasion des idées françaises et germaniques nous semble faire des progrès effrayants dans notre patrie bilingue et trilingue.

(A suivre.)

ALEXANDRE DAGUET.

PÉDAGOGIE ITALIENNE.

(Suite)

La pédagogie est la science de l'éducation
humaine.
GIUSEPPE ALLIÉVO.

En parlant du *Nouvel éducateur* de Rome, nous allions oublier de rappeler l'opinion que soutient M. Agamemnon Marolli (numéro du 18 juillet 1885) : « Les sciences sont les mêmes partout, parce » que la vérité est commune à tous les peuples ; mais la manière » de transmettre les connaissances doit différer selon les circons- » tances nationales, attendu que la manière de faire comprendre » la vérité à des hommes différents les uns des autres est diverse » comme eux. »

C'est exactement ce que nous disions dans notre Manuel de pédagogie en contradiction avec les pédagogues de la Suisse allemande qui prétendent qu'on ne doit avoir qu'une méthode dans notre pays ; *la méthode du sens commun*. Telle méthode est plus appropriée au génie français, telle autre au génie allemand de nos confédérés. C'est ce qu'on a trop perdu de vue dans ces manuels traduits littéralement de l'allemand à l'usage des écoles de la

partie française, sans parler du français fédéral dont se sont servis des traducteurs peu versés dans leur langue maternelle.

Nous ne pouvons, en revanche, adhérer à l'opinion émise par le célèbre pédagogue positiviste de Bologne, qui, en réponse à M. Bagatta, le vaillant directeur de l'Ecole normale féminine de Gênes, prétend que le mot *objectif* veut dire *scientifique* et qu'il n'a y avoir de méthode objective « que du jour où on est sorti de la » *métaphysique* pour y substituer la *physique*. »

C'était certes un métaphysicien, un théosophe et un mystique que l'éducateur Slave Coménius. Cela ne l'a pas empêché d'être le rénovateur et comme on l'appelle le Père de la méthode intuitive.

Or, la méthode intuitive n'est-elle pas essentiellement objective ?

Puisque nous en sommes à la pédagogie romaine, nous n'aurons garde de passer sous silence les traductions de la pédagogie de Kant et de Pestalozzi que donne M. Silorata, le rédacteur en chef de l'*Annotatore*, journal plus littéraire que politique, dont faisait mention notre dernière revue.

Alex. DAGUET.

Réunion bisannuelle de la section pédagogique vaudoise

(Suite).

Comme nous l'avons déjà dit, les travaux manuels dans les classes de jeunes filles font l'objet de deux rapports distincts.

Dans le premier, M^{me} Chaillet conclut son étude en constatant que, « en ce qui concerne les écoles de filles, l'enseignement primaire ne tient pas suffisamment compte des besoins de la vie. »

Pour remédier à cet état de choses, elle demande :

1° Que les écoles de la matinée soient terminées, pendant le semestre d'été, à 10 heures du matin, pour les jeunes filles de 14 ans et au-dessus, afin que celles-ci puissent se former à la tenue du ménage, tout en rendant d'utiles services à leurs mères.

2° Que l'enseignement des ouvrages du sexe, déjà obligatoire, soit régularisé et perfectionné :

a) par l'élaboration d'un programme minimum *tenant compte des méthodes nouvelles* et applicable à toutes les écoles du canton ;

b) par l'augmentation du temps qui est actuellement consacré à cet enseignement ;

c) par la diminution du nombre des élèves confiés à une seule maîtresse ; ce nombre ne devrait pas dépasser 30 dans les classes où l'on n'enseigne pas la coupe, et 20 dans celles où cet enseignement est donné ;

d) par l'achat, aux frais des communes, des matériaux nécessaires aux leçons ;

e) par la création d'un cours spécial de coupe et d'assemblage

dirigé par une personne qui aurait préalablement suivi à Paris un cours normal de coupe et de confection ;

f) par l'institution d'un certificat d'aptitude à l'enseignement de la couture et de la confection, qui serait exigé de toute personne appelée à diriger une école d'ouvrages.

Ces conclusions sont toutes adoptées sans aucune opposition.

Le rapport de M^{me} Matthey s'occupe plus spécialement de la méthode à employer dans les leçons d'ouvrages du sexe. Il contient d'intéressants détails sur l'enseignement collectif inauguré à Berlin par les sœurs Schallenfeld, il y a déjà bien des années.

Cet enseignement est pratiqué avec succès dans le canton de Berne depuis plus de 10 ans, et, dans celui de Neuchâtel où il a été introduit il y a peu de temps, on se félicite des résultats qu'on en obtient.

M^{me} Matthey recommande chaleureusement la méthode simultanée, aussi bien pour l'enseignement de la coupe que pour la couture et le tricot; sa conclusion principale est la suivante :

« L'enseignement des ouvrages du sexe doit être donné d'après les principes qui président à l'enseignement des autres branches, c'est-à-dire d'après la méthode simultanée et intuitive. »

N'ayant, sans doute, pas encore eu l'occasion de voir pratiquer cet enseignement collectif et de se rendre compte des résultats qu'il donne, les collègues de M^{me} Matthey sont loin de partager son enthousiasme pour la méthode nouvelle. Ces dames voient bien des points faibles, craignent bien des difficultés dans cette innovation ; elles trouvent qu'on ne doit point condamner trop légèrement l'enseignement actuel qui produit des résultats très satisfaisants, dans les écoles primaires de Lausanne en particulier.

Très vivement soutenue par M^{le} Chaillet, cette opinion est partagée par la grande majorité des dames ; aussi la conclusion de M^{me} Matthey est-elle rejetée et remplacée par la rédaction suivante proposée par M^{le} Chaillet :

« Dans l'enseignement des ouvrages du sexe il sera tenu compte, autant que possible, des méthodes simultanée et individuelle. »

Pendant la discussion, l'assemblée a été appelée à renouveler le comité. M. Hermenjat qui a présidé la section pendant 4 ans avec distinction et dévouement, ayant déclaré ne pouvoir accepter un nouveau mandat, est remplacé par M. Beausire, instituteur à Lausanne ; MM. Trolliet et Gaillard-Pousaz sont confirmés.

Il me resterait encore à vous rendre compte du modeste banquet qui suivit la séance ; mais je crains d'abuser de la place que vous voulez bien m'accorder. Qu'il me suffise de dire que cette partie de la réunion a été des plus animées ; jamais nos banquets n'avaient réuni un aussi grand nombre de convives. D'excellentes paroles pleines de sympathie et de cordialité se sont fait entendre et ont été chaleureusement acclamées. Les représentants du comité directeur et ceux des sections cantonales voisines sont particulièrement applaudis, lorsqu'ils font part des fraternelles salutations dont ils sont chargés ; nous voulons espérer que les quelques mo-

ments qu'ils ont passés au milieu de nous leur auront montré que les instituteurs vaudois ont le vif désir de resserrer toujours davantage les liens d'affection et d'estime qui doivent animer tous les pédagogues de la Suisse romande.

F. ROULIN.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE NEUCHATELOISE

Le comité central de la Société pédagogique neuchâteloise composé de MM. Latour, Geissler, Béguin, Rosselet, Maccabez et Gauchat, d'accord avec la direction de l'instruction publique, a choisi, pour les soumettre à l'étude des sociétaires, les deux questions suivantes :

- a) *Comment l'enseignement primaire doit-il être organisé pour assurer à tous les enfants le fonds d'instruction nécessaire à chacun d'eux ?*

Pour que les élèves conservent dans la suite les connaissances acquises, l'école complémentaire ne doit-elle pas faire suite à l'école primaire ? Comment l'enseignement doit-il y être donné ?

- b) *Les élèves des écoles primaires doivent-ils être pourvus de manuels ?*

Si oui, quel doit être l'emploi rationnel de ceux-ci et pour quelles branches ?

Comment et par qui doivent être choisis ces manuels ?

« Bien que le prochain **concours** n'ait lieu que dans deux ans, le comité pense qu'il vaut mieux se mettre à l'ouvrage dès la première année et propose les sujets suivants : 1^o Manuel théorique et pratique pour l'enseignement du calcul mental dans les différents degrés de l'école primaire ; 2^o recueil d'exercices d'élocution et de composition ; 3^o cours d'instruction civique en vue des écoles primaires et complémentaires ; 4^o travaux libres. »

« Au moment où cette circulaire vous parviendra, ainsi s'exprime le comité, chacun de vous aura reçu un exemplaire de la nouvelle édition de chant de Zofingue. Nous ferons notre possible pour organiser une fête de chant dans notre district ; en attendant nous vous prions d'étudier avec soin les N°s 3, 34, 47, 51, 59, 90 et 106, que nous a désignés notre sympathique et dévoué directeur, M. O.-E. Stoll. »

« Chers collègues, dit encore le Comité, nous n'avons pas la prétention de vous imposer un programme ni de vous donner de leçons ; mais en perspective de la révision de la loi scolaire et des statuts du fonds des régents, des questions pédagogiques et sociales qui agitent la Société, nous sentons le besoin de vous recommander l'union, la concorde et la prudence, et d'observer les

principes qui font et qui feront dans l'avenir la force et la prospérité de la Société pédagogique neuchâteloise :

Entre collègues : l'affection, le support et la solidarité.

Envers l'autorité : la soumission en tout ce qui est conforme à la conscience et à la loi. — Eviter, si possible, tout conflit.

Envers la Société : le respect de l'ordre établi ; nos sympathies envers tous ceux qui souffrent ; l'encouragement à la mutualité, à l'assurance, à l'épargne, et l'appui donné au développement normal et régulier de nos institutions dans un sens économique et utilitaire. Eviter les utopies.

Envers l'Eglise et l'Etat : l'application de la maxime du Christ : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » Eviter les exagérations de l'esprit sectaire ; les écarts de l'imagination et les démonstrations tapageuses qui ne peuvent que compromettre la position de l'instituteur, de l'institutrice et la bonne marche de l'école, sans produire aucun résultat utile.

Nous savons que l'école n'a pas dans la société moderne l'autorité de la presse, de la finance, pas même celle, hélas ! du cabaret ; nous savons que notre rôle est et doit être modeste ; cependant s'effacer n'est pas s'annuler : Le rôle de l'instituteur est celui de la mère de famille ; non celui de gouverner, mais celui d'influencer par l'exemple d'une vie honnête et rangée, les bons conseils et les services rendus.

Au nom du Comité central :

Le Président, LATOUR.

Le Secrétaire, BÉGUIN.

BIOGRAPHIE

Quel était le plus grand et le plus noble savant de la Suisse au XVI^e siècle ? (Question posée par l'*Educateur*).

C'est Conrad Gesner, appelé par ses contemporains le Pline de l'Allemagne et qui représente à lui seul toutes les connaissances de son temps.

Pour nous, par les vues nouvelles qu'il apporta dans l'étude des sciences naturelles, il est l'initiateur des idées modernes.

Gesner, né à Zurich le 26 mars 1516, prit peut-être goût à l'histoire naturelle en entendant les récits que faisaient les chasseurs des Alpes chez son père qui était marchand de fourrures.

Il dut à un oncle maternel de faire quelques études classiques pour lesquelles il montra autant d'application que de facilité. Il fut aidé par Ammon, professeur à Zurich, et par Thomas Platter, savant naturaliste et médecin qui avait reconnu les rares aptitudes de son élève.

Gesner alla à Strasbourg où il apprit l'hébreu et s'occupa de philologie. Plus tard, en 1556, il retourna dans cette ville et y

acquit la réputation d'un prodige de savoir. Il fit plusieurs séjours en France; à Bourges, il reçoit les leçons de Cujas, fameux légiste versé dans la connaissance des langues anciennes.

A dix-huit ans, il se rend à Paris, où il donne carrière à sa passion pour les lettres, dévorant, ainsi qu'il le dit lui-même, les livres grecs, hébreux, arabes, qui lui tombent sous la main et donnant des leçons pour subvenir à ses dépenses. Mais son penchant pour la médecine le décida à aller à Montpellier continuer ses études médicales.

Il fut reçu docteur à Bâle. En 1541, de retour dans sa ville natale, il y exerça comme médecin et y occupa la chaire de philosophie.

C'est alors qu'il entreprit sa Bibliothèque universelle, premier grand recueil bibliographique, dont il rassemblait depuis longtemps les matériaux et pour lequel il alla à Augsbourg, où il fit une analyse de tous les ouvrages cités.

Aucune connaissance ne lui était étrangère. Son excellente *Histoire des animaux* a surtout contribué à sa renommée. Il apporta dans l'étude de la botanique des vues fécondes qui ont servi à ses développements ultérieurs. On lui doit un *Essai de classification des plantes*, d'après les organes de la fructification, idée capitale qui forma depuis la base de la science botanique. Il fit, en 4 langues, un *Catalogue des plantes* (1500 végétaux qu'il avait dessinés lui-même et dont il fit graver à ses frais un nombre considérable de figures). Il fonda à Zurich un musée pour toutes les parties d'histoire naturelle et donna l'idée de la création d'un jardin public des plantes — il en avait 2 pour son usage.

Son vaste esprit embrasse tous les sujets. Les voyages qu'il fit dans les Alpes, en Suisse, en Savoie, étendent et fixent ses connaissances en zoologie, botanique et minéralogie (*Traité sur les fossiles, les pierres et les gemmes*). Il ne dédaigne pas des objets plus humbles quand il y voit une utilité pour ses semblables et il écrit un *Opuscule sur le lait et le fromage* et aussi: *Recherches sur la beauté des montagnes*.

L'empereur Ferdinand I^{er}, à qui il avait dédié son *Histoire des poissons*, appréciait le noble caractère de Gesner; il l'appela à Augsbourg et lui donna des lettres de noblesse.

Comme médecin, il montra la même originalité que dans ses autres études, laissant là l'ornière et se frayant un chemin nouveau par ses expériences personnelles. — Il réforma les pharmacies de Zurich et fit réimprimer les meilleurs ouvrages de médecine et y joignit plusieurs additions de son propre fonds. Il donnait à ses malades les soins les plus assidus et les plus éclairés. Plein d'un vrai dévouement, il s'asseyait au lit des pestiférés quand tout le monde les abandonnait, en s'inspirant de l'une de ses maximes: « Il n'y a qu'une âme basse et sordide qui regarde en tout le lucre et l'utilité. »

Au mois de décembre 1565 il fut lui-même atteint de la contagion et mourut après 5 jours, à l'âge de 49 ans.

Longtemps il lutta contre les exigences d'une existence pauvre et obérée, sans que la noblesse de son caractère en fût atteinte. Jour et nuit il travaille pour satisfaire aux besoins de sa famille et faire honneur aux engagements de sa jeunesse studieuse, mais il fut soutenu dans sa vie laborieuse et souffrante par son ardent christianisme que l'on retrouve éclatant à chaque page de ses écrits.

Par ses travaux, par son caractère, par son patriotisme sincère Conrad Gesner mérite d'être appelé le grand savant et l'un des plus nobles cœurs du XVI^e siècle.

M. P. (1)

INSTRUCTION CIVIQUE

SOLUTION D'UNE QUESTION ESSENTIELLE

Dans presque tous les examens publics pour l'obtention du brevet d'instruction primaire, à la question d'usage ; « *Qu'est-ce qu'une Constitution*, » certains aspirants répondent invariablement : « C'est l'ensemble des lois qui nous régissent. » Et chaque fois l'examinateur de critiquer cette solution en faisant observer que la Constitution, c'est-à-dire ce qu'on appelle aujourd'hui ordinairement de ce nom, c'est non *un ensemble de lois*, mais une loi seule, *la loi fondamentale*.

Nous avons été curieux de rechercher les diverses définitions du mot de constitution. Or voici quelques définitions telles que nous les fournit un ami qui les a recueillies pour nous :

Littré. — Une constitution, c'est la nature d'un gouvernement en tant que son pouvoir est établi.

Bouillet. — C'est la loi fondamentale d'un Etat, celle qui détermine la forme du gouvernement et qui règle les droits des citoyens. (Dictionnaire des sciences et des arts).

Droz (Numa). — C'est la loi fondamentale de l'Etat qui a pour but de régler la forme et l'exercice du gouvernement et d'établir d'une manière ferme et durable les droits et les libertés de la nation et des individus qui la composent.

Meyer. Conversations-Lexicon. — Die Konstitution ist die Verfassungsurkunde.

En français : C'est le document qui contient la constitution.

(1) L'auteur de ces pages, écrites avec aisance et agrément, aurait dû citer ses sources ; c'est la règle dans tout travail historique. L'institutrice genevoise à laquelle nous devons cette notice nomme il est vrai, dans la lettre dont elle a accompagné ses pages, l'histoire suisse de Daguet. Mais elle ne donne pas le titre du livre, c'est-à-dire de l'édition de celui des trois ouvrages composés sur le même sujet par cet écrivain.

De ces définitions, celle qui nous paraît la plus claire, la plus simple, la plus substantielle, est celle de Bouillet. Celle de M. Droz s'en rapproche et accentue mieux les droits respectifs de la nation et des individus. Celle de Littré n'est pas nette et même elle est diffuse malgré sa simplicité apparente. La définition allemande ne spécifie rien et se borne à une indication insuffisante du sujet.

A. D.

LANGUE ET LITTÉRATURE

ETUDES DE STYLE

« *Il n'y a qu'à la comédie française que l'on parle bien.* »

« *Ce n'est qu'à la comédie française que l'on parle bien.* »

« *Ce n'est qu'à la comédie française où l'on parle bien.* »

De ces trois manières de dire la même chose, l'Académie française, disait d'Alembert, secrétaire perpétuel de cette Académie, (dans une lettre datée du 13 janvier 1783) pense que la première manière n'est pas bonne et que les deux dernières sont correctes. Le pourquoi, l'Académie ne le dit pas.

D'Alembert ajoute : « Quant à l'assertion qu'on ne parlerait bien qu'à la comédie française, il s'en faut qu'elle soit incontestable. »

Ces phrases nous ont rappelé un rédacteur en chef de journal qui critiquait la phrase suivante : « *Il y a une vérité incontestable.* »

Ce Monsieur biffa même le commencement *il y a*, pour y substituer ces mots : *il est une vérité... incontestable.*

La raison de cette substitution, le rédacteur en question ne la donnait pas plus que l'Académie dans l'exemple cité.

De raisons, c'est qu'il n'y en a pas. C'est fantaisie de puriste tout uniment.

Tâchons d'être corrects, mais gardons-nous comme du feu de ce chauvinisme littéraire qu'on nomme purisme.

Ne ressemblons pas à ces professeurs de grammaire qui trouvent à critiquer dans Racine et blâment Thomas Corneille d'avoir dit dans sa tragédie en vers d'Essex : « *Le crime fait la honte et non pas l'échafaud,* » sous prétexte que l'on peut équivoquer sur le mot *échafaud* et le prendre pour complément direct du verbe faire au lieu qu'il en est le sujet.

Les plus grandes beautés poétiques s'évanouiraient au souffle de ces ergoteurs.

A. DAGUET.

OVATION FAITE A M. SCHLAGINHAUFEN, DE ST-GALL

un vétéran de l'instruction publique.

Une cérémonie touchante réunissait, le 12 novembre, les amis de l'instruction publique et les notabilités du chef-lieu du canton de St-Gall, dans la grande salle de la maison du Tir.

C'était à l'occasion du jubilé cinquantenaire de M. Schlaginhausen qui dirige depuis trente ans l'Ecole des jeunes filles et qui, en dépit de ses 69 ans, se montre encore plein de verdeur et de ce feu sacré sans lequel il n'y a pas de vrai pédagogue. Déjà avant la cérémonie, M. l'ancien landammann Sacher, président de la commission de l'Ecole, avait fait parvenir au *Jubilaire* une lettre magnifiquement calligraphiée et où on lisait entre autres ces paroles :

« Très honoré Monsieur,

» Aujourd'hui même il y aura cinquante ans que vous vous êtes
» voué à l'enseignement public. Il n'est pas accordé à beaucoup
» d'hommes de déployer pendant une si longue série d'années leur
» activité bienfaisante et de conserver les forces que vous mettez
» encore au service de la jeunesse. Aussi, est-ce avec une joie ex-
» trême que l'autorité scolaire adresse des félicitations bien
» dues à l'homme dont le dévouement professionnel n'a jamais
» cessé d'être à la hauteur du talent du véritable homme d'école,
» pendant une si longue et si laborieuse carrière. »

Au nom de la Société romande des instituteurs nous joignons nos vœux et nos félicitations aux hommages, bien mérités et si honorables pour celui qui en est l'objet, de nos amis et collègues de St-Gall.

A. D.

BIBLIOGRAPHIE

Le Trésor de l'écolier. Livre de lecture à l'usage des écoles primaires françaises du canton de Berne (degré supérieur). — Prix : 1 fr. 75 l'exemplaire, chez M. F. Payot, libraire-éditeur, à Lausanne.

C'est avec un véritable plaisir que nous avons vu paraître ce livre dont le besoin devenait d'année en année plus pressant. Depuis longtemps la partie allemande de notre canton possède ses moyens d'enseignement au complet ; ce n'était que justice de doter le Jura de celui qu'il réclamait de longue date.

Tous les instituteurs de notre contrée sauront donc gré à M. le Directeur de l'instruction publique, de l'activité qu'il a su déployer dans l'élaboration de ce manuel. Il est vrai qu'il était secondé, dans son travail, par des auxiliaires consciencieux qui ont tenu, du commencement à la fin, à mettre en relief leurs capacités

pédagogiques. Le *Trésor de l'écolier* est un vrai trésor pour la jeunesse ; elle n'aura qu'à l'étudier, à s'assimiler toutes ces nobles pensées pour devenir ce que la patrie suisse est en droit d'attendre de tous ses enfants. Prenons le chapitre de l'instruction civique ; nous n'en abandonnerons la lecture que lorsque nous l'aurons parcouru d'un bout à l'autre tant est grand l'intérêt que nous retrouverons à chaque page. Et en géographie, quoi de plus naturel, après avoir parcouru toutes les parties de la Suisse, que de voir un peu ce que c'est que la France, l'Espagne, la Hollande, la Suède, la Russie, l'Allemagne, etc ? De même en cosmographie et en histoire naturelle ; on a l'occasion de s'initier là à bien des choses qui souvent passaient inaperçues quand on n'avait pas de guide ; il n'y a plus qu'à suivre et finalement on aura une idée d'ensemble suffisante. Il est intéressant de parcourir aussi le chapitre des connaissances usuelles ; on apprend là comment se fabriquent les objets de première nécessité.

Les morceaux de la partie littéraire sont courts, instructifs et attrayants tels qu'il convient de les donner à la jeunesse. Somme toute, le *Trésor de l'écolier* est un excellent livre qui renferme absolument tout ce qu'il est nécessaire de connaître dans la vie. On aurait peut-être pu apporter un peu plus de soin à la correction des épreuves ; il existe par-ci par-là des fautes de typographie, toujours inévitables, mais aussi toujours regrettables, surtout dans le livre des élèves. Nous trouvons aussi qu'il eut été préférable, au lexique, de séparer les notices biographiques du dictionnaire proprement dit ; on aurait pu, de ce chef, étendre davantage les premières : les enfants aiment beaucoup à relire la vie des grands hommes, surtout si elle offre quelque chose de pittoresque. Mais ne soyons pas trop exigeants pour une première édition et souhaitons lui bon accueil partout.

AUG^{te} JAQUET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

TESSIN. — On voit avec un vrai plaisir les Sociétés des hommes d'école et des amis de l'éducation que renferme ce canton subalpin poursuivre vaillamment leur œuvre en dépit des obstacles. Il y avait le 20 septembre dernier grande réunion à Riva. C'était la 44^{me} session annuelle des sociétaires. Un arc de triomphe, orné des médaillons de Dante, Colomb, Raphaël (pourquoi pas des pédagogues), ornait l'entrée du village. Les maisons étaient pavoiées, et les fleurs pleuvaient des fenêtres. La séance a été fructueuse. On a décidé de continuer la publication de l'*Almanach populaire* et d'aviser aux moyens de le donner aux instituteurs gratis *pro Deo*.

M. le chanoine Ghiringhelli, empêché par les infirmités, ne peut plus prendre une part active au mouvement qu'il a tant

contribué à créer. Mais il n'en demeure pas moins sympathique à l'œuvre et à ceux qui la poursuivent, parmi lesquels M. Nizzola, le traducteur des livres de Daguet pour l'histoire nationale dans les écoles. Les cadeaux de livres faits à la Société sont assez nombreux. On remarque une histoire du Tessin de 1803 à 1830, par M. l'avocat Baroffio (1). M. l'avocat Bertini est élu président pour 1886. Le président sortant était M. Bernasconi.

Rectification. — Le nom de M. P. Ducotterd a été mis par inadvertance au bas de l'article relatif à la Société des professeurs de gymnase qui a eu lieu à Fribourg. Cet article est le fait du rédacteur en chef et n'offre que le résumé de celui qui lui avait été envoyé sur ce sujet.

PARTIE PRATIQUE.

Hygiène de la vue.

(Suite.)

Les appartements sombres nuisent autant à la vue que ceux qui sont trop éclairés. L'œil y acquiert une sensibilité extraordinaire, et c'est compréhensible : appelé à ne fonctionner que dans un demi-jour, il s'habitue à cette faible clarté et quand, par exception, il reçoit une vive lumière, il se fatigue et devient malade.

La lumière devrait entrer dans les appartements par de larges fenêtres et tomber sur la table de travail le plus perpendiculairement possible.

L'application soutenue qu'exigent certains travaux fatigue aussi beaucoup la vue ; mais enfin c'est là, pour ainsi dire, un mal nécessaire, le faire disparaître, ce serait condamner l'ouvrier à l'oisiveté et aux misères qui en sont la conséquence fatale. Toutefois, on pourrait encore ici atténuer un peu le mal : les longues veilles sont nuisibles, et l'horloger, l'orfèvre, l'étudiant ne devraient pas s'habituer trop tôt à porter des verres grossissants.

Influence de la lumière artificielle. On a toujours dit que l'éclairage le plus hygiénique était celui fourni par une lampe à huile, mais encore faut-il que l'huile soit de nature végétale et d'exceptionnelle qualité. Il faut aussi que la combustion de l'huile soit com-

(1) M. Baroffio, en contradiction avec les auteurs suisses, prétend que les Léventins ont été non-seulement cruellement, mais injustement punis en 1755 par leurs maîtres de céans, assistés de leurs alliés. C'est un procès à réviser selon lui.

plète, afin que la mèche ne charbonne pas et qu'il ne se répande pas des fumées malsaines dans la chambre. Le vieux quinquet (1) à huile remplissait, en général, toutes les conditions voulues pour permettre à chacun de passer ses veillées au travail, sans trop de fatigue. Malheureusement l'huile est bien plus chère que le pétrole et on a sacrifié la valeur des yeux à l'économie matérielle.

L'éclairage au gaz est trop violent pour les travaux minutieux ; on a donc raison de le proscrire des habitations privées pour ne le laisser subsister que dans les grandes usines et dans les rues, où son emploi offre beaucoup moins d'inconvénients.

Quant à l'éclairage électrique, nous croyons que son installation offre encore trop de dépenses pour nous permettre de le voir, de si tôt, appliqué aux usages domestiques. Son éclat est, du reste, trop vif pour qu'il puisse avoir un avenir quelque peu assuré dans ce domaine ; on en restreindra probablement toujours l'usage aux besoins de la vie publique.

Terminons cet article, trop court pour épouser un si vaste sujet, par quelques considérations auxquelles il sera toujours utile de se conformer :

Quand on travaille le soir à la lumière d'une lampe quelconque, il est bon de se reposer de temps à autre, en promenant pendant quelques minutes, ses regards dans la pénombre, autour de soi.

Les personnes qui aiment à lire, choisiront, autant que possible, des textes clairs, imprimés en gros caractères sur papier teinté.

On atténue les effets désastreux d'une lumière trop vive, en faisant usage d'un abat-jour qui projette l'ombre jusqu'au dessous des yeux.

Il est mauvais, de fixer longuement une surface vivement éclairée, telle qu'une glace sur laquelle tombent directement les rayons du soleil, un brasier ardent, une lampe électrique, un bec de gaz.

On ne peut recommander d'aucune manière la lecture au lit, pas plus que celle qui se fait au crépuscule.

Lorsque les enfants apprennent à lire, il faut les habituer à regarder leur livre de loin, pour exercer leur vue.

AUG^{te} JAQUET.

(1) Sait-on à ce propos que le quinquet a été inventé par un de nos compatriotes, Aimé Argand, fils d'un horloger de Genève (1726-1803), et que M. Quinquet donna son nom à la nouvelle lampe en raison surtout des perfectionnements qu'il apporta au tube et aux mèches de coton.

Solution du problème de géométrie inséré dans le dernier numéro.

Etant donnés l'angle A et la surface S du secteur, je détermine d'abord la valeur du rayon en fonction de ces deux quantités :

Un secteur de 1° d'ouverture aurait une surface de $\frac{S}{a}$, et le cercle entier $\frac{360 S}{a}$; la surface du cercle s'exprimant aussi par cette formule πR^2 , on a

$$\pi R^2 = \frac{360 S}{a};$$

divisant les deux termes par π (*) on obtient

$$R^2 = \frac{360 S}{\pi a} \text{ et } R = \sqrt{\frac{360 S}{\pi a}}$$

Il faut ensuite calculer la circonference en fonction de ces mêmes données S et A ;

$$\text{Circonf.} = 2 \pi R;$$

Remplaçant R par la valeur trouvée plus haut, on a

$$\text{Circonf.} = 2 \pi \sqrt{\frac{360 S}{\pi a}}$$

L'arc de 1° sera donc

$$\frac{2 \pi \sqrt{\frac{360 S}{\pi a}}}{360}$$

et l'arc de A°

$$\frac{2 \pi a \sqrt{\frac{360 S}{\pi a}}}{360}$$

En simplifiant autant que possible l'expression ci-dessus, on obtient successivement

$$\begin{aligned} \frac{2 \pi a \sqrt{\frac{360 S}{\pi a}}}{360} &= \frac{2 \pi a \sqrt{360 S}}{360 \sqrt{\pi a}} = \\ \frac{2 \sqrt{\pi a} \sqrt{360 S}}{360} &= \frac{2 \sqrt{\pi a} \sqrt{360} \sqrt{S}}{\sqrt{360} \sqrt{360}} = \\ \frac{2 \sqrt{\pi a} \sqrt{S}}{\sqrt{360}} \text{ et enfin } \frac{2 \sqrt{\pi a S}}{\sqrt{360}} \end{aligned}$$

Telle est la formule qui permet de calculer l'arc d'un secteur quand on connaît l'angle et la surface.

Jules COMPAGNON, à Soral (Genève).

Nous avons reçu une solution moins détaillée de la part de M. Nicolier, régent à Aigle.

(*) Ne possédant pas assez de caractères typographiques pour représenter le signe π , nous le remplaçons dans les équations suivantes par un p .

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Un ami de Victor Hugo demandait au grand poète de formuler son impression au sujet de l'*Exposition d'électricité* qui se tint à Paris en 1881. L'immortel auteur de la *Légende des siècles* répondit avec ce ton de simplicité émue qui est comme la musique de son âme :

« Je pense que l'homme est en marche vers un avenir extraordinaire. L'électricité qui a produit, par la création du télégraphe, une sorte d'élargissement de la patrie, lui donnera l'étendue du globe. Nous aurons la patrie partout.

» L'audition, la vision des milieux animés pourront être, d'un geste, transportées au loin : de là, suppression complète de tous les exils, et, par suite, solution de la question sociale.

» C'est une erreur de dire que les malheureux n'ont rien en naissant. Tout homme naît propriétaire. Il suffit qu'il consente à se déplacer pour aller prendre possession de son bien... La moitié du globe habitable est inhabitée. Pourquoi laisser toutes ces terres en friche ? Pourquoi négliger des trésors qui s'offrent à ceux qui viendront les chercher ? Les férories de l'avenir, en transportant sur tous les points du globe la vie même de la patrie, diminueront les répugnances des prolétaires par une émigration qui n'est que fictive, car l'existence terrestre a, pour champ d'activité, toute la terre et non pas seulement tel ou tel coin du globe.

» Ce n'est pas tout encore. Le jour est proche où la surface du globe sera aménagée pour emmagasiner la chaleur solaire ; or, qu'est-ce que la chaleur ? C'est la lumière, c'est le mouvement. Transformée en électricité, cette chaleur sera distribuée partout, éclairant la nuit les voies publiques, faisant tourner les machines, traînant les locomotives. A-t-on calculé ce que l'on pouvait tirer de la puissance du soleil ?...

» J'ai dit cela il y a quarante ans, et je le redis aujourd'hui. L'avenir sera splendide, équitable, libérateur. Il sera beau et bon. Vous verrez ces merveilles vous qui êtes jeunes. Moi, je ne les verrai pas, mais je sais qu'elles seront. »

(*Physique et chimie populaires.*)

Peut-être que le grand homme voyait un peu trop loin dans les ténèbres de l'avenir ; mais ses paroles renferment un programme complet auquel travaillent tous les savants de l'univers. La solution suivra le principe, nous sommes déjà autorisés à y croire par les progrès journaliers de la science électrique. A. J.

Avis important

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'à partir du nouvel-an, nous publierons dans la seconde partie de notre journal, un traité complet de géométrie pratique à l'usage des écoles secondaires de la Suisse française. L'auteur de ce travail, M. Meyer, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, est fort connu d'un grand nombre de nos abonnés. Nul doute que tous lui sauront gré de les initier à sa nouvelle théorie dont les succès sont appréciés depuis longtemps.

(*Sous-rédaction.*)

Cantates patriotiques Grandson et Davel

pour chœurs-mixtes, chœurs d'hommes et écoles. Edition sans accompagnement 40 cent. (30 cent. par 20 exemplaires et au-dessus). Edition complète avec piano et orgue, notice historique, instruction pour l'exécution, etc., etc. — 1 fr. 25 (1 fr. pour MM. les Instituteurs et Directeurs). *Collection de chœurs d'hommes*, (divers degrés de force).

Elle est envoyée à MM. les Directeurs au prix réduit de 2 fr. et de 2 fr. 50 avec les deux cantates. Adresser les demandes à l'auteur

(H-2574-L) 6-3-30

H. GIROUD, à STE-CROIX (Vaud).



1^e La collection complète du journal *L'Educateur* à 5 fr. le volume, belle et forte reliure ; 2^e La Géographie de Walte-Brun, revue par Huot, très bien reliée, 6 volumes à 5 francs ; 3^e Le grand dictionnaire illustré, par Maurice La Châtre, très forte reliure de 20 fr., 2 grands volumes 50 fr. au lieu de 85.

S'adresser pour le tout à Monsieur DESSERT, instituteur à la Chaux-de-Fonds (Suisse). (7423-X) 1

Un jeune homme de 23 ans, porteur d'un diplôme de licencié ès-lettres de l'Académie de Neuchâtel, cherche une place de précepteur ou de professeur dans un établissement de la Suisse ou de l'étranger. Références : MM. Dr Daquet, Dr Domeier, Dubois et Aimé Humbert, professeurs à l'Académie et Biolley, professeur au Gymnase cantonal, tous à Neuchâtel. (H-266-N) 3-2

LIBRAIRIE DELACHAUX & NIESTLÉ

— NEUCHATEL —

VIENT DE PARAITRE :

Seconds exercices de lecture, par C. W. JEANNERET, neuvième édition, illustrée, un beau volume imprimé avec soin, 225 pages, 1 fr. 20.

Premier livre de lecture, du même auteur, huitième édition, illustrée de nombreuses vignettes, fort papier, 272 p., 1 fr. 50.

Ces deux ouvrages sont soigneusement cartonnés.

La librairie **Delachaux & Niestlé** fournit également tous les autres ouvrages scolaires de M. C. W. JEANNERET.

3-1

(H-269-N)

**POUR
INSERTIONS**

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du **CANTON**, de **SUISSE** et **L'ETRANGER**

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHATEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

XXI^e ANNÉE

N^o 24.

PORRENTRUY

15 Décembre 1885.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser à M. le Dr **Daguet**, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.

à M. **A. Jaquet**, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.

à M. **C. Colliat**, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. **Colomb**, **Mutrux**, **Hermenat**, **Roux** et **Tharin**. — NEUCHATEL : MM. **Villommet**, **Mièville** et **Sausser**. — GENÈVE : MM. **Charrey**, **Dussaud** et **Thorens**. — JURA BERNOIS : MM. **Schaffler** et **Mercerat**. — FRIBOURG : M. **Ducotterd**. — VALAIS : M. **Bruttin**. — SUISSE ALLEMANDE : M. **Gunzinger**.

Comité directeur : MM. **G. Breuleux**, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — **E. Meyer**, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — **G. Schaller**, inspecteur d'écoles, secrétaire. — **A. Jaquet**, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — **C. Colliat**, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — **A. Auberson**, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — **F. Guélat**, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
Et QUAI DE L'ÎLE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

Nous prions nos abonnés de l'étranger de vouloir bien nous envoyer, sans retard, le montant du prix de leur abonnement pour 1886, *mandat de poste de 6 fr. à l'adresse de M. Colliat, instituteur, gérant de l'Éducateur, Porrentruy, Jura bernois (Suisse)*.

Abonnés de l'étranger.

Reçu le prix d'abonnement pour 1886 (6 fr.) de :

M. l'inspecteur d'académie, à Cahors, Lot (France) ;
M^{me} Emma Berdoz, Livourne (Italie) ;
M. H. Depetasse, Fayl-Billot, Haute-Marne (France) ;
M. Juan Madrid, Dresde (Allemagne).

CAISSE MUTUELLE.

Reçu avec remerciement de M. Henchoz, instituteur, produit d'une collecte dans la conférence d'Oron (Vaud), 2 fr. 50 ; de M. Juan Madrid, à Dresde, 1 fr.

 Pour la Suisse, le prix d'abonnement pour 1886 sera perçu dans le courant de février, par carte de remboursement.

L'Administration du journal expédiera franco tous les numéros de l'année 1885 qui lui seront demandés par lettre affranchie accompagnée d'un timbre-poste de fr. 0,30 pour chaque numéro. — Année complète : 5 fr.